IRTS PACA Corse

Durée 2 ans

MARSEILLE

Diplôme d'Etat

Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Diplôme d'Etat de niveau 4

RNCP 39680

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028

Le Diplôme de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale est un diplôme de niveau 4 délivré au nom du ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Arrêté du 1er juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

LA PROFESSION

Le technicien de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social. Il exerce son activité dans le champ de l'action sociale et médico-sociale, dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D.142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel de la structure qui l'emploi et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée. Il intervient auprès des personnes qui ont besoin d'aide lors de circonstances particulières : décès, hospitalisation, grossesse pathologique, naissance, longue maladie, handicap, difficultés sociales... Il accompagne ainsi, selon ses missions et son cadre d'intervention un public varié et hétérogène : familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en situation d'exclusion ou de précarité sociale et éducative. Son objectif est de préserver l'autonomie, l'accès aux droits et de soutenir le projet de vie et d'insertion de chacun, en apportant une aide dans leur quotidien.

LES LIEUX D'INTERVENTION

- Au domicile
- Foyer de vie
- Maison d'Enfants à Caractère Social
- Etablissement sociaux

LES APTITUDES

- Grande attention aux problèmes sociaux et humains
- Faire preuve d'adaptation
- Savoir travailler en équipe
- Être organisé(e)
- Avoir le sens des responsabilités
- Posséder une ouverture d'esprit et d'écoute

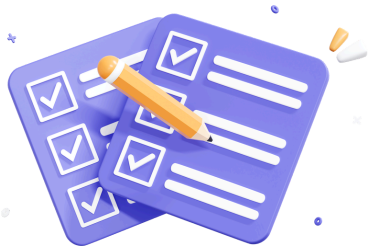
Taux de réussite 2024	Taux d'insertion 2023
94%	N.C.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité QUALIOPI a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- ACTIONS DE FORMATIONS
- ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

LE CONTENU DE LA FORMATION

Une formation professionnelle de 2 ans en situation d'emploi, soit 950 h théoriques et 1050 h pratiques. Des allègements de formation peuvent être étudiés individuellement avant l'entrée en formation (voir protocole d'admission) et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.



LA DURÉE DE FORMATION

950 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

La formation préparant au DETISF est organisée en 3 domaines de formation :

DF 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420h)
DF 2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans la fonction parentale (380h)
DF 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (150h)

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie.

1050 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et dossiers écrits de contrôle continu + épreuve orale.

LES OUTILS

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numérique, aménagements pour les personnes en situation de handicap.

STAGES ET VOYAGES D'ÉTUDES POSSIBLES À L'INTERNATIONAL

Erasmus+



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Présenter dans les délais un dossier d'inscription conforme et complet qui devra être validé par la commission d'admission **Et**
- Réussir l'épreuve orale d'admission (entretien) **ou**,
- Bénéficier d'une admission de droit en formation et d'un entretien de positionnement conforme

NB : relèvent d'une admission de droit en formation et bénéficient uniquement d'un entretien de positionnement, les candidats concernés par les situations suivantes :

- Les lauréats de l'Institut de l'engagement
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale relevant des dispositions de l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale relevant des dispositions du présent arrêté (Arrêté du 1er juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale)

LES COÛTS

Frais de sélection : **80€**

Coût de la formation : **13 300€**

LES FINANCEMENTS



	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Salariés	Apprentissage, employeur, OPCO, Transition Pro, CPF...	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	30



LIEU DE FORMATION

IRTS PACA CORSE

10, avenue Alexandre Ansaldi
13014 Marseille

04 91 67 13 00

CONTACT INFORMATION

scolarite@irts-pacacorse.com

Prestations, locaux accessibles et référents aux personnes en situation de handicap

www.irts-pacacorse.com

@irtspacacorse

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

amU Aix Marseille Université

CFA giapats APPRENTISSAGE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL